



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Pôle des Formations et des Certifications*

BP. 67 - 98 713 Papeete TAHITI

Tél : 40.43.86.46 ou 40.43.86.48

secretariat.formation@jeunesse.gov.pf

BREVET PROFESSIONNEL POLYNÉSIE  
DE GUIDE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES  
DE PLEIN NATURE (B.P.P.G.A.P.P.N)  
MENTION PLONGÉE SUBAQUATIQUE

**EXAMEN**

**DU 21 au 30 septembre 2020**

FICHE D'INSCRIPTION

Inscriptions : du **25 mai au 24 juillet 2020**

Lieu d'examen : TAHITI

**Tout dossier INCOMPLET, NON CONFORME ou TRANSMIS HORS DELAI ne sera pas recevable.**

Condition d'inscription : être âgé(e) de 18 ans au moins à la date de l'examen

Je soussigné(e)  Monsieur  Madame

Nom de famille :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :		Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
Né(e) le :	à :	Nationalité :	
Adresse courrier :			
Adresse géographique :			
E-mail :		☎ :	

demande mon inscription à la session d'examen du B.P.P.G.A.P.P.N, mention plongée subaquatique.

**PIECES A FOURNIR avec cette fiche d'inscription :**

<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité récente, à coller sur cette page
<input type="checkbox"/> 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur, libellées à votre adresse
<input type="checkbox"/> Photocopie d'une <b>pièce d'identité</b> avec photographie, en cours de validité : passeport, carte nationale d'identité ou permis de conduire
<input type="checkbox"/> Pour les moins de 25 ans : photocopie du certificat de participation à la <b>JDC</b> « journée défense et citoyenneté » ou certificat individuel d'exemption
<input type="checkbox"/> <b>Certificat médical</b> datant de moins d'un an à la date d'ouverture de l'examen, de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la plongée subaquatique
<input type="checkbox"/> Diplômes et attestations permettant de justifier des <b>PRE-REQUIS</b> prévus par l'arrêté de la mention « plongée subaquatique » du B.P.P.G.A.P.P.N, mentionnés au verso de cette fiche d'inscription
<input type="checkbox"/> Photocopie du certificat de compétences « premiers secours en équipe de niveau1 » ( <b>P.S.E.1</b> ) ou équivalent ou supérieur, assorti de l'attestation de formation continue annuelle, le cas échéant
<input type="checkbox"/> <b>DOSSIER RELATIF A L'ÉPREUVE 2</b> de l'examen, en <u>2 exemplaires</u> , détaillé au verso de cette fiche d'inscription
<input type="checkbox"/> Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin du sport sur l'aptitude du candidat à participer aux épreuves de l'examen, aménagés ou non, ainsi qu'à encadrer un public en toute sécurité
<input type="checkbox"/> Pour obtenir des unités de compétences (U.C) <b>PAR ÉQUIVALENCE</b> : joindre les diplômes et attestations mentionnés au verso de cette fiche d'inscription

Photo d'identité

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(Signature du candidat)

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Date de réception du dossier par la D.J.S. :

Pièces vérifiées et dossier certifié conforme,  
Pour la Direction de la Jeunesse et des Sports,

## DIPLOMES ET ATTESTATIONS PERMETTANT DE JUSTIFIER DES PRE-REQUIS POUR ACCEDER A L'EXAMEN :

<input type="checkbox"/> Qualification en <b>secourisme subaquatique</b> obtenue depuis moins de deux ans, ou à jour de sa formation continue, ou une attestation de recyclage délivrée par un moniteur de plongée
<input type="checkbox"/> Qualification de <b>moniteur</b> CMAS 1 étoile ou moniteur ISO 24802-1, exemples : " PADI ou SDI Assistant instructor ", " SSI Assistant Instructor (anciennement Dive Control Specialist), initiateur FFESSM+N4, initiateur FSGT+ guide palanquée ou équivalent ou supérieur
<input type="checkbox"/> Copie du <b>carnet de plongée</b> ou attestation délivrée par un moniteur de plongée justifiant de <b>50 plongées d'encadrement</b>
<input type="checkbox"/> Photocopie du <b>permis mer</b> côtier ou de tout titre équivalent ou supérieur
<input type="checkbox"/> Photocopie du certificat restreint de radiotéléphoniste ( <b>C.R.R.</b> )

## DOSSIER A FOURNIR POUR L'EPREUVE 2 DE L'EXAMEN (évaluation des UC 2 et 3) :

<input type="checkbox"/> <b>Un DOSSIER de 12 A 15 pages</b> , hors page de garde, annexes et sommaire, <b>relatif à une excursion que le candidat a réalisée, comprenant notamment une présentation de la structure organisatrice de l'excursion.</b> Dossier réalisé en version informatique, dactylographié en police « Times new roman » de taille 12, et paginé. Le dossier doit être rendu en version imprimée, en 2 exemplaires. Toutefois, un candidat ne disposant pas d'un outil informatique peut remettre une version papier en veillant à une écriture soignée. Plusieurs parties apparaissent et sont titrées ; la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière est portée sur la syntaxe et l'orthographe.
---

## DIPLOMES ET ATTESTATIONS PERMETTANT L'OBTENTION D'UNITES DE COMPETENCES (U.C) PAR EQUIVALENCE :

Pour les <b>UC 1 et 2</b> :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un titre ou d'une qualification professionnelle d'encadrement dans le champ du <b>tourisme</b> , de niveau IV ou supérieur des niveaux de formation définis par l'article A. 6344-14 du code du travail
Pour les <b>UC 2 et 3</b> :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un titre ou d'une qualification professionnelle d'encadrement dans le champ du <b>sport</b> , de niveau IV ou supérieur des niveaux de formation définis par l'article A. 6344-14 du code du travail
Pour les <b>UC 1, 2 et 3</b> :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un diplôme de brevet professionnel polynésien de guide des activités physiques de pleine nature dans une autre mention
Pour obtenir les <b>UC 1, 2, 3, 5 et 6</b> :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un des diplômes suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- brevet fédéral de moniteur de plongée 1<sup>er</sup> ou 2<sup>o</sup> degré de la FFESSM ou de la FSGT</li><li>- brevet d'instructeur norme ISO 24802-2, exemples : " SSI Open Water Instructeur ", " PADI Open Water Scuba Instructeur ", " NAUI Scuba Instructeur ".</li></ul>

### Textes de référence :

**Arrêté n°1709/CM du 28 septembre 2017** modifié portant création et organisation du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature ;

**Arrêté n°1778/CM du 06 octobre 2017** modifié portant création et organisation de la mention « **plongée subaquatique** » du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature.